

Démarche : Déclaration de modification substantielle des conditions d'installation d'une officine de pharmacie

Organisme : Département Accès aux soins primaires

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le présent formulaire vous permet de saisir l'Agence régionale de santé Pays de la Loire d'une déclaration de modification substantielle des conditions d'installation d'une officine de pharmacie, en application de l'article R.5125-11 du code de la santé publique :

- modification relative à la surface des locaux, à l'ajout ou la suppression d'un local de stockage, aux aménagements du bâti, ou liée à la réalisation d'une nouvelle activité ;

- déplacement de l'officine sans changement d'adresse, y compris en cas de déplacement provisoire pour cause de travaux au sein de l'officine.

Cette démarche ne concerne que les pharmacies situées dans la région Pays de la Loire.

Pour les pharmacies situées en dehors des Pays de la Loire, il convient de se rapprocher de l'Agence régionale de santé de la région concernée.

Texte de référence : article R.5125-11 du code de la santé publique

Identité du/des demandeur(s)

NOM et Prénom du/des pharmacien(s) titulaire(s) ou gérant

La pharmacie est-elle exploitée par une société ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Forme juridique de la société exploitant la pharmacie, le cas échéant

Déclaration de modification substantielle des conditions d'installation d'une officine de pharmacie

Veillez renseigner la forme sociale (EURL, SARL, SEL...) telle qu'elle apparaît dans les statuts et sur le Kbis de la société

Raison sociale de la société exploitant la pharmacie, le cas échéant

Veillez renseigner la raison sociale de la société telle qu'elle apparaît dans les statuts et sur le Kbis

Nom du représentant légal de la société exploitant la pharmacie, le cas échéant

Veillez renseigner les noms et prénoms du représentant légal, tel que désigné dans les statuts

La société est-elle inscrite au tableau de l'Ordre des pharmaciens ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Coordonnées de contact du demandeur

Numéro de téléphone de la pharmacie ou du pharmacien demandeur

Merci d'indiquer à quel numéro de téléphone vous pouvez être contacté(e) par l'ARS en cas de besoin

Courrier électronique de contact

Merci d'indiquer l'adresse électronique à laquelle vous pouvez être contacté(e) par l'ARS en cas de besoin (si différente de l'adresse électronique utilisée à la création du compte démarches-simplifiées)

Adresse de la pharmacie déclarant la modification

Département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 44 - Loire-Atlantique

☐ 49 - Maine-et-Loire

☐ 53 - Mayenne

☐ 72 - Sarthe

☐ 85 - Vendée

N° et nom de la voie

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Informations concernant la modification

Nature de la modification envisagée

Décrivez la ou les modification(s) apportée(s) au local de votre officine.

En cas de travaux, description de l'organisation

Précision des dates de début et de fin des travaux et description de l'organisation de l'officine pendant cette période

Si changement de local (même provisoire), emplacement du nouveau local

Préciser les coordonnées exactes si nouveau local ou local provisoire

Pièces à joindre à la demande d'aménagement du local

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan détaillé du local AVANT modification

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan coté du local APRES modification

Mentionnant la superficie globale des locaux et celle de chaque pièce, y compris du local de stockage le cas échéant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notice descriptive

Précisant l'aménagement, l'agencement et l'équipement intérieur de l'officine permettant de vérifier la conformité aux conditions minimales d'installation

Documents d'urbanisme, selon la situation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement impliquant un permis de construire

Si l'aménagement du local implique un permis de construire (article L.421-1 du code de l'urbanisme) ou une déclaration préalable de travaux (article L.422-2 du code de l'urbanisme): le permis de construire accordé (ou attestation de permis tacite, le cas échéant) ou l'attestation municipale de non-opposition à la déclaration préalable

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement n'impliquant pas de permis de construire

Si l'aménagement du local n'implique ni permis de construire ni déclaration préalable : une attestation sur l'honneur signée par tous les pharmaciens titulaires, précisant que les travaux envisagés ne sont soumis ni à autorisation ni à déclaration au titre du code de l'urbanisme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement impliquant un permis de construire

Déclaration de modification substantielle des conditions d'installation d'une officine de pharmacien

Si l'aménagement du local implique un permis de construire (article L.421-1 du code de l'urbanisme) ou une déclaration préalable de travaux (article L.422-2 du code de l'urbanisme): le permis de construire accordé (ou attestation de permis tacite, le cas échéant) ou l'attestation municipale de non-opposition à la déclaration préalable

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement n'impliquant pas de permis de construire

Si l'aménagement du local n'implique ni permis de construire ni déclaration préalable : une attestation sur l'honneur signée par tous les pharmaciens titulaires, précisant que les travaux envisagés ne sont soumis ni à autorisation ni à déclaration au titre du code de l'urbanisme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement impliquant un permis de construire

Si l'aménagement du local implique un permis de construire (article L.421-1 du code de l'urbanisme) ou une déclaration préalable de travaux (article L.422-2 du code de l'urbanisme): le permis de construire accordé (ou attestation de permis tacite, le cas échéant) ou l'attestation municipale de non-opposition à la déclaration préalable

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement n'impliquant pas de permis de construire

Si l'aménagement du local n'implique ni permis de construire ni déclaration préalable : une attestation sur l'honneur signée par tous les pharmaciens titulaires, précisant que les travaux envisagés ne sont soumis ni à autorisation ni à déclaration au titre du code de l'urbanisme

Observations complémentaires éventuelles

Vous pouvez ici apporter toutes précisions que vous estimeriez utiles à l'instruction de votre demande par l'Agence régionale de santé

Pièces à joindre en cas d'ajout ou de changement de local

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif des droits sur le local

Tout document établissant que le ou les pharmaciens ou la société sont propriétaires ou locataires du local ajouté ou du nouveau local et que ce local est à usage commercial.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées

Tout document attestant que le local est conforme aux dispositions de l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation, concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, permis de changement de destination du local

Le cas échéant, un permis de changement de destination du local pour un usage commercial (dans le cas d'une transformation d'un local d'habitation en local commercial en particulier)

Plans de situation en cas d'ajout d'un local annexe ou de changement de local

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de masse du bâtiment

Déclaration de modification substantielle des conditions d'installation d'une officine de pharm

Un plan de masse du bâtiment permettant de situer le nouveau local, le local de stockage ou l'annexe dans son environnement immédiat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de secteur

Un plan de secteur mis à l'échelle situant l'emplacement du local principal de l'officine et l'emplacement du local provisoire ou du local de stockage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de masse du bâtiment

Un plan de masse du bâtiment permettant de situer le nouveau local, le local de stockage ou l'annexe dans son environnement immédiat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de secteur

Un plan de secteur mis à l'échelle situant l'emplacement du local principal de l'officine et l'emplacement du local provisoire ou du local de stockage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de masse du bâtiment

Un plan de masse du bâtiment permettant de situer le nouveau local, le local de stockage ou l'annexe dans son environnement immédiat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de secteur

Un plan de secteur mis à l'échelle situant l'emplacement du local principal de l'officine et l'emplacement du local provisoire ou du local de stockage